



Qu'est-ce que le gallicanisme royal ?

L'émergence de la laïcité est liée à l'histoire religieuse de la France. Et la laïcité, on le sait, n'a trouvé son nom qu'à la fin du XIX^e siècle. Elle demeure le point d'aboutissement d'un long processus et de l'essai de plusieurs configurations des rapports spirituels et temporels. Le *gallicanisme* en est une étape importante.

C'est Clovis (466-511), roi des Francs Saliens (l'une des peuplades constitutives des tribus franques) qui scelle, par son baptême à Reims, l'alliance de la royauté franque avec l'Église catholique. Par cet acte d'une haute portée politique, la royauté se voit légitimée par une religion. Cette « union », se prolongera en France, de façon plus ou moins harmonieuse jusqu'à séparation de l'Église et de l'État en 1905.

Boniface VIII, Prophéties des papes (détail), avant 1431, Italie, BnF, Nouvelles acquisitions latines 2130, fol. 4v



Le coq gallus, BnF, Manuscrits occidentaux, FRANCAIS 16968

Questionner les Évangiles

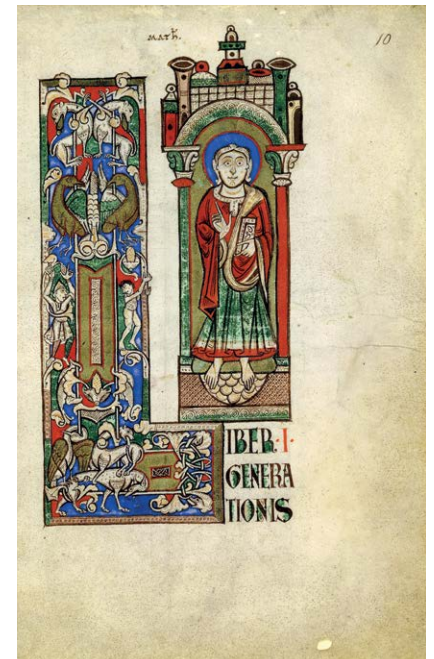
Dans l'Évangile selon Matthieu, Jésus exprime l'idée d'un ordre admis des choses humaines : le monde de César avec ses lois et ses coutumes. À côté de cet ordre temporel existe l'ordre divin, royaume de Dieu, avec ses exigences propres. Pour Jésus, tout chrétien vit en ce monde. Il a des obligations vis-à-vis de l'Empereur mais il en a aussi envers Dieu. C'est par l'action et la prière qu'il peut avoir une influence sur l'ordre temporel tout en obéissant aux lois établies. Or sa manière de vivre selon les commandements divins l'emporte moralement sur des lois politiques très souvent imparfaites. Les fondateurs des premières Églises, Pierre et Paul,

conseillent à leurs fidèles une entière soumission aux autorités établies, même si « toute autorité vient de Dieu » (*Romains*, I, 1 ; *Timothée*, II, 2). Cette obéissance des chrétiens est constante, et les apologistes du II^e siècle ne manquent pas d'insister sur ce loyalisme politique. Cependant les chrétiens, fidèles à leur foi monothéiste, ne peuvent accepter le culte rendu aux empereurs morts ou vivants. L'Église, au prix du martyre, refusera de reconnaître un État divinisé (notamment incarné par l'empereur assimilé à une divinité) qui, avec ses prétentions absolutistes, veut plier la vie religieuse aux nécessités de la vie politique.

« Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »



« Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu », XVII^e siècle, BnF, Estampes et photographie, AA-13-FOL



Saint Matthieu et grande initiale L de son évangile, 1100?, BnF, Manuscrits occidentaux, Latin 254

« Des pharisiens veulent prendre Jésus au piège :
– Donne-nous ton avis : Est-il permis ou non
De payer l'impôt à César ?
Comprenant leur désir de tromper, Jésus leur
répond : – hommes faux !
Pourquoi essayer de me mettre dans mon tort ?
– Montrez-moi une pièce de l'argent
Qui sert à payer l'impôt.
Alors il leur demanda : – Qui voyez-vous
Et qu'est-ce qui est écrit sur cette pièce ?
– César, répondent-ils.
– Alors, donnez à César
Ce qui est à César
Et à Dieu ce qui est à Dieu.
À ces mots tout étonnés
Le laissant là, ils s'en vont. »

Pierre de Beaumont, *Les quatre Évangiles et les actes des apôtres*, Matthieu, 22, 1975, Fayard, p. 102 (On peut citer aussi *Matthieu*, XXI – *Les fils de Zébédée* et *Luc*, XII qui reprennent les mêmes idées.)

Une estampe révolutionnaire qui ne manque pas d'humour!

Cette estampe reprend la célèbre phrase de Jésus. Il est exigé du curé (sorte de monstre blanc sans cheveux) de rendre l'argent de son Église. Il apporte six sacs remplis de pièces. L'argent n'a rien à faire au royaume de Dieu et la Révolution en manque cruellement. Les deux révolutionnaires, aux couleurs bleu-blanc-rouge, ont l'air serein. Celui qui est debout

tient une pelle : il menace le curé au cas où il aurait l'idée d'enterrer quelques pièces. La pelle symbolise la nécessité de déterrer les richesses jugées mal acquises ou mal employées.

« Il faut rendre à César ce qui est à César », 1789, BnF, Estampes et photographie, RÉSERVE QB-370 (18) -FT 4



Penser la monarchie au XIII^e siècle avec Thomas d'Aquin

Pour la plupart des chercheurs, le tronc commun de l'argumentation monarchiste au XIII^e siècle passe par l'examen des œuvres de Thomas d'Aquin (1225-1274), même s'il a d'illustres précurseurs comme Aristote (384-322 av. J.-C.), Grosseteste (1175-1253) et Albert le Grand (1200-1280). Après avoir analysé les différents régimes politiques, Thomas d'Aquin pense que le meilleur gouvernement est la monarchie car elle reflète la volonté de la multitude en vue de la paix et du bien du plus grand nombre. Dans son ouvrage, *De regno*, il décrit une monarchie élective et contractuelle. Un pacte est scellé entre la multitude et le roi qui exerce la souveraineté. Le pouvoir du roi est de droit divin, mais dépend du pacte social établi entre le peuple et lui-même. L'auteur dominicain confronte le rôle du roi à l'égard de son royaume à la domination exercée par la raison sur les autres parties de l'âme et sur les membres du corps. Si le bien de tous est bafoué, l'autorité du monarque n'est plus légitime, il a rompu le pacte original. Par conséquent, la multitude recouvre son pouvoir initial et peut destituer, voire faire tuer le monarque. Le roi a donc des devoirs envers ses sujets. De surcroît, il peut être jugé par le pape, vicaire de Dieu, instance suprême puisque tenant son pouvoir de la divinité même.

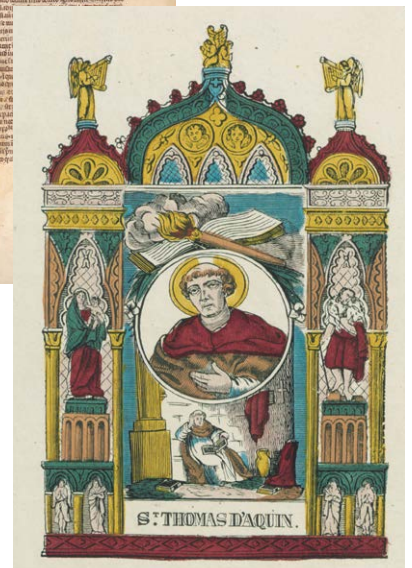
Cette théorie va entraîner deux réactions politiques majeures :

- **L'absolutisme** : le roi n'a pas à être restreint car il est souverain.
- **La théorie gallicane** : elle s'oppose aux prétentions du Saint-Siège de vouloir censurer le roi et disposer de sa couronne. C'est la théorie de la théocratie pontificale mise en œuvre, à la fin du XIII^e siècle, dans le conflit entre Philippe le Bel et Boniface VIII.

Le roi de France tient sa couronne directement de Dieu dont il est le lieutenant sur terre. Il n'est plus question d'un quelconque contrat entre la création (la multitude) et le monarque. Les théories de Thomas d'Aquin sont écartées. Le fondement du pouvoir est strictement théologique, Dieu imposant ce pouvoir et les hommes ne pouvant pas aller à son encontre.



Thomas d'Aquin, *Fragment de la Somme théologique, Lettre historiée*, 13...., BnF, Manuscrits occidentaux, Latin 1618, fol. 1



[Galerie de Saints et Saintes]. 1, St Thomas d'Aquin, St Jean Baptiste, St Edmond, St Félix de Nole, XIX^e siècle, BnF, Estampes et photographie, FOL-LI-59 (2)

Le songe du Vergier

Le songe du Vergier, attribué à Évrart de Trémaugnon (1378), probablement sur l'ordre de Charles V, est un ouvrage médiéval fondamental sur les rapports des pouvoirs spirituel et temporel. Après une dispute imaginaire, un chevalier, défenseur des droits de la couronne, l'emporte sur un clerc tout dévoué au pape. Cet ouvrage ressemble à une enquête sur les rapports entre le roi et l'église catholique au XIV^e siècle, et fait partie des textes fondateurs du gallicanisme royal français.



Philippe IV le Bel, le roi (1268-1314), précurseur du gallicanisme royal

Sacré le 6 janvier 1286, Philippe IV s'est efforcé tout le long de son règne d'accroître ses pouvoirs et de les faire respecter partout dans le royaume. Sa mission est de conduire son peuple au salut. Ses conseillers œuvrent à construire un ordre politique chrétien. Des hommes de loi, formés au droit romain, les *légistes*, développent les institutions administratives. Pour asseoir son pouvoir, il va s'opposer au pape à de multiples reprises, ainsi qu'à la confrérie des templiers. C'est cette volonté de pouvoir du roi sur le pape qui est à l'origine de ce qu'on appelle le *gallicanisme*, c'est-à-dire un ensemble de principes et un corps de règles qui tendent tous à assurer l'autonomie de l'Église de France par rapport au Saint-Siège. Le peuple suit désormais la religion de son monarque.

Résumé des épisodes d'affrontement entre Philippe et le pape

1. Le roi refuse toute suprématie du pouvoir spirituel par le pape Boniface VIII. Il lève les décimes sur les revenus de l'Église sans son accord. Le pontife menace d'excommunier les laïcs qui agissent sans son consentement : Philippe riposte, refusant d'envoyer au pape l'argent levé pour la fiscalité pontificale.

2. En 1301-1302, l'évêque de Pamiers est nommé par le pape, sans l'autorisation du roi. Il est aussitôt arrêté par les officiers royaux pour trahison. Le pape riposte par la bulle *Unam Sanctam*. Il défend le droit des clercs à être jugés par des tribunaux ecclésiastiques. Il affirme la supériorité du souverain pontife, le seul tenant direct du pouvoir de Dieu. Il excommunie Philippe le Bel.

Guillaume de Nogaret, conseiller du roi depuis huit ans, décide de discréditer le pape, de l'arrêter et de réunir un concile pour le juger et le déposer. Une campagne de pamphlets dénonce l'hérésie, le parjure, le mépris des sacrements et même les pratiques sexuelles de Boniface VIII. Nogaret se rend en Italie pour l'arrêter mais c'est un échec. Le roi meurt en octobre 1303 à Rome.

3. Le roi, inspiré par ses légistes, définit alors le fondement juridique du pouvoir royal. On dénonce le fait que le pape se prétende « l'unique pasteur de tous », se considère comme le dépositaire d'une puissance sacrée et juge n'avoir de comptes à rendre qu'à Dieu. Philippe le Bel fait désigner l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got, qui devient en 1305 pape sous le nom de Clément V. À la suite de ce schisme, le pape s'installe à Avignon en 1308 et ses successeurs y resteront jusqu'en 1376.

Lecture d'image

Avignon, ville papale au XIV^e siècle

Focus sur une ville méridionale :

Avignon

À partir de 1309, le pape séjourne par intermittence dans la ville. Une partie du Sacré Collège y fixe sa résidence officielle. Une période prestigieuse s'ouvre alors pour Avignon : sa population atteint 40 000 habitants, ce qui fait d'elle l'une des villes les plus peuplées d'Occident, florissante et cosmopolite.

Le palais des papes : L'enluminure est peinte selon une perspective ascendante qui met en valeur l'édifice. Benoît XII décide de le faire agrandir afin de l'adapter aux besoins du gouvernement de l'Église. Érigé sur le rocher des Doms, afin d'être vu de loin et d'éviter les inondations. Il est connu aujourd'hui sous le nom de « Vieux Palais ».

Échauguette ou petite maison en bois ou en maçonnerie qui couronne le décrochement d'un mur de fortification et permet de surveiller les abords.

Le Rhône, barrière naturelle, longe les remparts.



Drapeau orné du blason du Vatican : les clefs de saint Pierre croisées.

On peut noter pas moins de 4 églises dans la ville fortifiée. Dans le petit espace du dessin, leur concentration suggère l'importance de la religion dans la ville.

Les cheminées : en raison du risque d'incendie, les cheminées des maisons sont hautes. Les toitures, en chaume ou en bois, sont remplacées, au cours du xv^e siècle, à la demande des autorités municipales, par des tuiles de terre cuite.

Pierre Salmon est le personnage en bleu. Il est secrétaire du roi Charles VI entre 1406 et 1417. Il est missionné régulièrement pour transmettre des messages diplomatiques au pape.

Moine cistercien en conversation avec Pierre Salmon.

Le dernier pont qui franchit le Rhône avant la Méditerranée.

Maître de la Cité des Dames, Pierre Salmon retrouvant le moine de Halle à Avignon, 1409, BnF, Manuscrits occidentaux, Français 23279